

Université Mohamed Boudiaf - M'Sila-2018 / 2019.

Département de lettres et langue française.

Niveau : 2^{ème} Année (Master Didactique des langues).

Enseignante : Dre. SOUAMES. Amira

Module CONCEPTION PEDAGOGIQUE DES OUTILS DIDACTIQUES : CPOD



COURS 7

II-2-2. Texte court

Voici un texte proposé dans le cadre de l'unité sur le récit dans

Le français au lycée, 1ère année secondaire, Editions Libris, Alger, 1999 :

« Les énigmes »

« Il était une fois un homme qui vivait à l'entrée d'un village bâti au sommet d'une colline. Il s'était rendu célèbre par sa vive intelligence et la facilité avec laquelle il résolvait les énigmes. C'est ainsi qu'il parvint à inculquer à son fils, alors âgé de dix ans, le goût des devinettes. Ce dernier promettait beaucoup, car il donnait l'impression de marcher sur les traces de son père. Le brave homme étalait partout sa fierté [...] La mère, fatiguée d'entendre sans cesse les mêmes réflexions, lui répliqua un jour : « Mes frères sont plus intelligents que notre petit, et pourtant je n'en fais pas cas. »

D'après Tahar OUSSEDIK

Contes populaires, SNED (1985).

Ce texte est court mais cela constitue, ici, un aspect négatif et non pas une qualité : le texte est en fait tronqué, il est incomplet aussi bien en ce qui concerne le sens (l'histoire n'est pas finie, on n'en connaît pas la suite ; on ne sait même pas pourquoi on a donné ce titre - « Les énigmes » - au texte) qu'en ce qui concerne la structure (on n'a pas un schéma narratif complet).

II-2-3. Conclusion

Pour une séance de compréhension de l'écrit, il faut opter pour un texte court pour pouvoir l'exploiter correctement dans le temps imparti à la séance. Mais il faut veiller à ce que ce texte présente une certaine unité, pour que les apprenants aient une idée complète de la structure du modèle textuel et qu'ils découvrent une histoire complète, ce qui sera plus motivant et plus incitant pour eux.

II-3. TEXTE LITTÉRAIRE OU DOCUMENT

AUTHENTIQUE ?

On peut utiliser trois sortes de supports dans le cadre de la compréhension de l'écrit.

II-3-1. Texte littéraire

Le texte littéraire est une notion vivante. Elle prend de la réalité pour revenir sur son espace fermé.

Il peut être d'un autre français (comme BALZAC, MOLIÈRE, STENDHAL, FLAUBERT, MALRAUX, CAMUS, Anatole FRANCE) ou d'expression française (Mohammed DIB, KATEB Yacine, Tahar BENDJELLOUN, Assia DJEBAR) et consiste en un extrait de roman, un conte, un poème ou un extrait d'une pièce de théâtre. Le texte littéraire n'est pas seulement un phénomène de langage, il est aussi un phénomène de voyages, de rencontres, de découvertes, d'évasion, d'exotisme.

« C'est beaucoup plus une aventure qu'une affaire de lecture ». « Par opposition aux autres textes, le texte littéraire présente une certaine spécificité, qui, selon P. MACHERY, réside dans son autonomie qui est à elle seule sa propre règle dans la mesure où elle se donne ses limites en les construisant. Ouvert à toutes les possibilités, il offre des lectures plurielles et se prête à plusieurs interprétations alors que le texte non littéraire présente un seul sens, et avant d'être lu par personne, il a toujours été lu par tous. »(1)

Nous ajouterons que c'est dans la perspective du beau que se situera la définition fonctionnelle du texte littéraire : un langage systématique qui devient autotélique (qui ne trouve pas sa justification en dehors de lui-même).

La notion du beau renvoie à l'accomplissement en soi (avant, elle renvoyait à l'utilité puis cette dernière fut remplacée par l'esthétique, la forme, la structure).

Cette définition permet de rendre compte de plusieurs œuvres qualifiées habituellement de littéraires : elles se trouvent en rapport d'affinité mutuelle mais non d'implication. Nous restons dans l'à-peu-près.

L'opposition entre littéraire et non littéraire cède la place à une typologie des discours. Ce dernier, par sa multiplicité, permet l'apparition des genres littéraires.

L'usage littéraire est donc autotélique, opaque, connotatif, ambigu. Quant à l'usage scientifique, il est transparent, univoque, dénotatif.

Voici un exemple :

« La rentrée »

(Souvenirs d'enfance)

«Je vais vous dire ce que me rappellent, tous les ans, le ciel agité de l'automne et les feuilles qui jaunissent dans les arbres qui frissonnent ; je vais vous dire ce que je vois quand je traverse le Luxembourg dans les premiers jours d'octobre, alors qu'il est un peu triste et plus beau que jamais, car c'est le temps où les feuilles tombent une à une sur les blanches épaules des statues.

Ce que je vois alors dans ce jardin, c'est un petit bonhomme qui, les mains dans ses poches et sa gibecière au dos, s'en va au collège en sautillant comme un moineau. Ma pensée seule le voit, car ce petit bonhomme est une ombre, c'est l'ombre du moi que j'étais il y a vingt-cinq ans. Vraiment, il m'intéresse ce petit, quand il existait, je ne me souciais guère de lui ; mais maintenant qu'il n'est plus, je l'aime bien. Il était bien étourdi, mais il n'était pas méchant ; et je dois lui rendre cette justice, qu'il ne m'a pas laissé un seul mauvais souvenir : il est bien naturel que je le regrette ; il est bien naturel que je le voie en pensée, et que mon esprit s'amuse à ranimer son souvenir.

Il y a vingt-cinq ans à pareille époque, il traversait, avant huit heures, ce beau jardin pour aller en classe. Il avait le cœur un peu serré : c'était la rentrée.

Pourtant il trotta, ses livres sur son dos et sa toupie dans sa poche. L'idée de revoir ses camarades lui remettait de la joie au cœur : il avait tant de choses à dire et à entendre. Et puis c'est si bon de retrouver des camarades ... c'est ainsi qu'il traversait le Luxembourg dans l'air frais du matin. Tout ce qu'il voyait alors, je le vois aujourd'hui. C'est le même ciel et la même terre, lui seul n'est plus.

C'est pourquoi, à mesure que je vieillis, je m'intéresse de plus en plus à la rentrée des classes. »

Anatole FRANCE (Œuvres, Calmann-Levy, Edit.)

II-II-3-2. Document authentique :

C'est un texte que l'on peut trouver dans l'environnement de l'apprenant, qui n'apas été conçu pour être exploité en classe et dont l'utilisation à des fins didactiques est assez récente. Entrent dans cette catégorie : les articles de journaux, les lettres, les textes publicitaires, les affiches, les tracts, les recettes de cuisine, les règlements de toutes sortes, les prospectus divers (médicaments, produits d'usage courant divers), les modes d'emploi, etc.

En voici un exemple : Prospectus distribué par les assurances pour sensibiliser les conducteurs de deux-roues aux risques d'accident (document extrait de pratique de la communication, Editions Larousse).

« Votre voiture est puissante mais vous êtes fragile. »

« Le conducteur d'un deux-roues est très vulnérable :

Aucune carrosserie ne le protège.

Il est toujours - et surtout en cas de manœuvre brusque - confronté aux lois de l'équilibre.

Il éprouve une dangereuse sensation de facilité qui le pousse à « couper » les virages en rase campagne et à se faufiler au travers des encombrements dans les villes.

Que faire ?

Indépendamment des mesures que les pouvoirs publics devaient mettre en œuvre (multiplication des pistes réservées aux deux-roues, législation très ferme quant aux normes de construction, priorité accordée à une véritable formation préalable...), l'examen des causes principales d'accident montre que les conducteurs de deux roues doivent veiller particulièrement à l'observation des règles suivantes :

- respecter les stops, les feux, les règles de priorité ;
 - modérer la vitesse ;
 - ne jamais doubler à droite ;
 - mettre toujours le casque (même si le port n'en est pas obligatoire pour les cyclomotoristes).
- se méfier de la proximité latérale d'autres véhicules ;
- rouler feux allumés pour être toujours vus. »

Nous notons les caractères de dimensions différentes, l'emploi du gras et les « puces », choses que l'on ne trouve généralement pas dans le texte littéraire.

II-3-3. Texte didactique

C'est un texte qui a été « fabriqué » par un enseignant ou l'auteur d'un manuel pour répondre à un besoin précis dans la mesure où l'on ne trouve pas toujours un texte bien adapté pour travailler sur une notion donnée.

II-3-4. Conclusion

Dans les manuels de français actuels, on ne trouve que des textes authentiques ou des textes littéraires. En effet, les textes littéraires conviennent bien pour travailler sur le récit ou la description, tandis que les documents authentiques sont plus indiqués pour travailler sur d'autres types textuels comme la prescription ou l'injonction. Les textes didactiques par contre ne se retrouvent pratiquement que dans les manuels destinés aux débutants.

C'est donc en fonction du type de support dont on a besoin que l'on choisira le type de texte à exploiter. L'enseignant aura donc à combiner textes littéraires et documents authentiques pour répondre aux différentes situations impliquées pour les programmes et pour donner l'occasion aux apprenants de fréquenter les différents types de supports.

5. TEXTE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE (OU FRANCOPHONE) OU TEXTE TRADUIT ?

5.1. Texte original en français :

Un auteur français ou d'expression française est le plus indiqué pour donner un modèle de langue à des élèves qui étudient le français. En effet, son sentiment linguistique de locuteur natif (ou assimilé, pour un auteur d'expression française qui manipule le français depuis sa plus tendre enfance et qui a été nourri de culture française) lui permet de trouver spontanément les tournures adéquates et d'éviter toutes les constructions, tous les emplois qu'il ne « sentirait » pas comme étant typiquement français.

II-4-2. Texte traduit

Un texte traduit présente un double inconvénient :

- Le traducteur n'a peut-être pas traduit exactement la pensée de l'auteur. En effet, le texte originel peut prêter à ambiguïté et le traducteur pourra opter pour un sens autre que celui voulu par l'auteur.
- Le traducteur peut être amené à utiliser des structures grammaticales pas tout à fait françaises parce qu'il aura eu des difficultés à rendre un passage et qu'il se sera laissé, malgré lui, à traduire mot à mot, ce qui ne correspond pas nécessairement aux normes de la langue française. En ce qui nous concerne plus directement, vaut-il mieux utiliser un texte d'auteur algérien ou un texte d'auteur français ?

Pour répondre à cette question, on en posera une autre : en quoi un auteur algérien est-il plus accessible qu'un auteur français ?

En quoi des auteurs tels que Mohammed Dib ou Yasmina Khadra par exemple sont-ils d'un abord plus facile qu'Albert Camus ou André Gide ?

Il faut en effet tenir compte d'un facteur psychologique important : si l'écrivain français écrit dans sa langue maternelle (et donc d'une manière plus spontanée), l'écrivain algérien d'expression française écrit dans une langue d'emprunt et voilà ce qui se produit :

- Ou bien il se croit obligé de montrer qu'il possède le français et sera amené à se guider un peu, ce qui aura pour conséquence de rendre son discours un peu artificiel parce que ce sera plus un exercice de style qu'un véritable travail de création littéraire.

• Ou bien il introduira dans son discours des « calques », c'est-à-dire des expressions traduites telles que de l'arabe ou du berbère. L'écrivain le fera en toute conscience, pour donner un certain « cachet » à son style, mais l'apprenant ne le saura pas et il risquera de reprendre à son compte ces expressions ou ces structures, ce qui se traduira par des « interférences » qui seront sanctionnées par l'enseignant.

Le seul aspect positif dans l'utilisation des textes maghrébins et, partant, algériens, c'est qu'ils ne poseront pas de problèmes au niveau culturel, dans la mesure où ils traiteront des problèmes plus ou moins connus des apprenants.

Du coup :

« [...], dès les années 1950-1960, les grands écrivains algériens ont été confrontés aux problèmes de l'écriture. Forcés d'utiliser une langue que l'histoire leur a imposée, ils ont pris conscience que celle-ci était déprimante à leur projet de signifier le monde. Aussi, vont-ils la « violenter » et la stigmatiser, laissant en elle des traces propres à leur culture. En s'appropriant la langue française, l'écrivain algérien la transformera, en effet, par la violence, la subvertira. Et, de fait, il prendra du champ, en introduisant dans cette langue de nouvelles structures et des musiques inédites, à tel point qu'un « lecteur français serait étranger dans sa propre langue ». »

Mais on peut aussi considérer cet aspect comme négatif puisque cela ne permet pas d'élargir les horizons des apprenants, alors que nous avons signalé précédemment que c'était un objectif important de la compréhension de l'écrit.

LECTURES CONSEILLÉES

1. ALBERT, M.C. ; SOUCHON, M., *Les textes littéraires en classe lie langue*, Hachette, Paris, 2000.
2. Duplessis, Pascal. (2014). Les méthodes pédagogiques en information-documentation. *Les*
3. *Trois Couronnes*. En ligne. <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/outils/les-methodes-pedagogiques-en-informationdocumentation>
4. PEYTARD, J., *Littérature et classe de langue*, Didier-Hatier, coll. LAL, Paris, 1982.
5. SCIMITT M-P. ; VIALA, A., *Savoir lire*, Didier, Paris, 1982.
6. **Reuter Yves (éd.) *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. De Boeck, 2007.**
- 7- Anonyme. (2013). Fiche Pratique : qu'est-ce que le support pédagogique. *Edupronet*. En ligne. <http://edupronet.com/fiche-pratique-support-pedagogique/>

